



## VISION

### **LE PLAISIR DE (SE) CONSTRUIRE**

Porté par la conviction que le plaisir est un moteur essentiel de la motivation et de l'épanouissement tant personnel que professionnel, le Centre de Formation Professionnelle - Construction (CFPC) s'attache à offrir un cadre de formation dynamique, bienveillant et innovant.

Visant l'excellence de ses formations, le CFPC se positionne comme un partenaire de premier ordre dans la formation professionnelle du secteur de la construction.

En étroite collaboration avec le monde professionnel, le CFPC anticipe les évolutions des professions de la construction et prépare les bâtisseurs de demain.

## MISSION

Le CFPC permet à ses apprentis et étudiants d'acquérir les compétences et les connaissances en vue de l'obtention d'un certificat reconnu, garantissant l'accès aux filières de formation des degrés tertiaires ou à la vie professionnelle.

Sa mission vise donc principalement à transmettre des savoir-faire aux apprentis afin qu'ils s'épanouissent et s'accomplissent dans leur vie professionnelle et sociale.

Ainsi, en étroite collaboration avec les prestataires de la formation professionnelle, le CFPC dispense des cours professionnels dans le cadre :

- de la formation initiale (AFP et CFC) de 33 métiers du pôle de la construction;
- de la maturité professionnelle Technique, Architecture et Sciences de la Vie (MP TASV);
- de la formation de technicien ou de technicienne ES en technique du bois;
- des classes passerelles (orientation architecture ou génie civil) permettant l'accès en HES-SO domaine ingénierie et architecture aux titulaires de maturité gymnasiale suisse, ou d'un titre jugé équivalent.

## VALEURS

Pour atteindre l'excellence et orienter ses actions, le CFPC s'appuie sur le **respect**, la **coopération**, l'**engagement** et le **professionnalisme** dans un environnement bienveillant.

### RESPECT



Le respect ne s'enseigne pas, il se transmet et s'acquiert au travers des expériences que l'on fait au fil des jours.

Notre rôle au CFPC est donc de veiller à lui en donner une expression concrète au quotidien, en portant une attention plus particulière aux relations entre les individus et aux biens en commun: respecter les croyances et le mode de vie des personnes ainsi que les espaces collectifs et le matériel de l'école.

### COOPÉRATION



La coopération exige de travailler ensemble dans la poursuite d'un objectif commun, tout en restant à l'écoute des besoins des autres.

Cela se traduit au CFPC par le partage des ressources et des connaissances professionnelles, en s'impliquant notamment dans les événements et les projets d'établissement.

### RESPONSABILITÉ



La responsabilité consiste à répondre de ses actes et de ses décisions et à en assumer les conséquences.

Nous exigeons une attitude responsable tant de la direction, du personnel enseignant, administratif et technique que des apprentis et étudiants. Cette responsabilité à la fois individuelle et collective, engage chacun à s'impliquer pleinement dans son propre travail et dans sa contribution à la vie du centre.

### PROFESSIONNALISME



Le professionnalisme est la capacité à assumer un engagement envers autrui et répondre à ses attentes.

Adopter une attitude professionnelle au CFPC, c'est réaliser ses activités avec rigueur et diligence, en se conformant à la réglementation et au code déontologique de l'établissement.

Notre mission ne s'arrête donc pas à l'enseignement de gestes techniques, mais elle implique une éducation globale et la transmission d'un savoir-être, qui contribuent à la qualité des interactions humaines.